



AS/Pro (2020) OJ 02

5 février 2020

froj02_2020

Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles

Projet d'ordre du jour

de la réunion qui aura lieu à Paris

le mercredi 4 mars 2020 de 14h30 à 18h00

(Bureau du Conseil de l'Europe, 55 avenue Kléber, 75016 Paris) (Métro : Boissière)

Tél. : 01 44 05 33 60, e-mail : bureaudeparis@coe.int, fax : 01 47 27 36 47)

1. Ordre du jour

[AS/Pro (2020) OJ 02]

Adoption du projet d'ordre du jour

2. Procès-verbal

[AS/Pro (2020) PV 01]

Approbation du projet de procès-verbal de la réunion tenue à Strasbourg les 28 et 29 janvier 2020

3. Modification du Règlement de l'Assemblée – Suivi de la Résolution 2319 (2020) de l'Assemblée sur une Procédure complémentaire conjointe entre le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire en cas de violation grave par un État membre de ses obligations statutaires

Rapporteur: Sir Edward Leigh, Royaume-Uni, CE/AD

[AS/Pro (2020) 09]

Examen d'un projet de rapport et approbation d'un projet de résolution

4. Fixation de normes minimales pour les systèmes électoraux afin de créer une base pour des élections libres et équitables

Rapporteur pour avis : Sir Edward Leigh, Royaume-Uni, CE/AD

[Doc. 15027]

Examen du rapport de la commission des questions politiques et de la démocratie et préparation/approbation de l'avis de la commission

Ce document tient lieu de convocation à la réunion pour les membres.

Copie aux secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques

Ces documents sont diffusés sur le site web extranet de l'APCE (accès réservé aux membres) dès qu'ils sont disponibles:
<http://assembly.coe.int/extranet>.

5. Programme de travail

[AS/Pro/Inf (2020) 02]

- Désignation de rapporteur(e)s :
 - . *Rapporteur général de l'Assemblée parlementaire sur le budget et le programme intergouvernemental*
 - . *Représentation des femmes et des hommes à l'Assemblée parlementaire*

6. Questions diverses

7. Prochaines réunions

- Strasbourg, durant la 2^{ème} partie de session de l'Assemblée (20-24 avril 2020) ;
- Paris, Bureau du Conseil de l'Europe, 4 juin 2020 (*à décider*) ;
- Strasbourg, durant la 3^{ème} partie de session de l'Assemblée (22-26 juin 2020) ;
- Paris, Bureau du Conseil de l'Europe, 21 septembre 2020 (*à décider*) ;
- Strasbourg, durant la 4^{ème} partie de session de l'Assemblée (12-16 octobre 2020) ;
- Paris, Bureau du Conseil de l'Europe, 30 novembre 2020 (*à décider*).